



Fusion des régions

Instance informelle interministérielle de dialogue social Réunion du 18 mai 2017

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FUSION

1) CHIFFRES CLÉS DU PÉRIMÈTRE « REATE » AU 31 MARS 2017

Pour mémoire, sur 3 200 agents des directions régionales du périmètre RéATE, la moitié a fait l'objet d'une redéfinition de missions et d'une nouvelle affectation. Au 31 mars 2017, on observe 408 mobilités fonctionnelle (21%), 61 mobilités géographiques (3%) ainsi que 66 recrutements « externes » (intra-ministériels ou inter-ministériels), soit 2 % des effectifs .

2) RÉSULTAT DU DIALOGUE DE GESTION SUR LES EFFECTIFS

- En 2016, une part des gains d'effectifs liés à la fusion a été redéployée dans les DDI. A missions constantes, le niveau régional a perdu 83 ETP tandis que le niveau départemental a gagné 25 ETP (+18 pour les UD des DR et +7 pour les DDI).
- En 2017, le niveau régional a perdu 31 ETP et le niveau départemental a perdu 26 ETP (-3 pour les UD des DR et -13 pour les DDI), soit un taux d'effort de 2 % pour le niveau régional et de 0,55 % pour le niveau départemental.

La « règle » de la répartition des efforts 2/3 – 1/3 est donc largement respectée en 2016 et 2017.

3) LA FORMATION

a) Bilan 2016 du plan de formation interministériel accompagnant la fusion

Le plan de formation 2016 pour la fusion a comporté 3 volets : encadrants, acteurs RH et agents. L'attractivité globale du plan a été bonne, avec une moyenne proche de 100 % (= inscrits / nombre places offertes). Les inscriptions ont varié selon les publics : 152 % pour les agents et 71 % pour les encadrants. Le taux de présence (agents formés / agents convoqués) est de 80 % pour les agents et de 64 % pour les encadrants.

Public	Places offertes	Attractivité Inscrits/Places offertes	Agents convoqués	Agents formés	Taux de présence
Agents	635	152 %	523	414	79 %
Acteurs RH	222	108 %	229	177	77 %
Encadrants	758	71 %	410	262	64 %
Total	1615	98 %	1162	853	73 %

b) Pour 2017, plusieurs axes accompagnent la suite de la fusion

- Formations au management à distance : les formations-coaching seront poursuivies ; un dispositif plus léger est aussi en préparation.
- Formations à la conduite de projet pour accompagner l'ingénierie territoriale et le travail à distance (multi-sites).
- Formations à l'utilisation de la visioconférence et de la web-conférence.
- Co-développement en interministériel.

Les formations seront organisées dans la mesure du possible en fonction des jours et horaires de la navette interministérielle. Parallèlement des formations à mi-distance de Lyon et de Clermont-Ferrand seront testées.

4) LA NAVETTE ROUTIÈRE INTERMINISTÉRIELLE ENTRE LYON ET CLERMONT-FERRAND

Elle circule les mardis et jeudis, au départ le matin de Lyon et de Clermont-Ferrand. Le service est déclenché lorsque le nombre d'inscriptions atteint 6 passagers afin de garantir un coût du voyage inférieur à la voiture.

921 trajets ont été effectués avec la navette depuis sa mise en place fin avril 2016. La fréquentation moyenne a augmenté progressivement de 4,9 à 9,4 passagers par trajet.

Au total, 30 services de l'État ont utilisé la navette (11 régionaux, 10 départementaux, et 9 opérateurs ou autres)¹.

La navette est appréciée par les agents car elle diminue la fatigue et permet d'échanger avec des collègues d'autres services.

5) FORUM INTERMINISTÉRIEL ET PLAN D' ACTIONS

Un forum interministériel, organisé le 31 mars 2017, a permis de faire le point sur la 1ère année de la fusion, de repérer ce qui a bien fonctionné, les points de difficulté restants, et de rassembler des idées pour 2017 et 2018. Une centaine de personnes des directions et opérateurs régionaux et des directions départementales ont participé.

6 thèmes prioritaires ont été traités : la gouvernance dans les services régionaux, l'évolution des méthodes de travail, l'équilibre entre les sites de Lyon et de Clermont-Ferrand, la cohérence de l'État entre services régionaux et avec les 12 départements, l'évolution des relations avec les

1 Régionaux : 5 DR REATE, SGAR, DRFIP, justice, rectorat, PJJ, douanes.

Départementaux : DDCSPP15, DDFIP15, DDS15 (police), DDCSPP43, DDCS63, DDT63, DDPP63, DDS15 (police), préfecture 63, préfecture 69.

Opérateurs et autres : Pôle emploi, ASP, CVRH, CEREMA, ONEMA, Agence de l'eau Loire Bretagne, Vetagrosup, gendarmerie, ONF.

partenaires et les usagers et la gestion des compétences et expertises.

Le forum a montré, qu'après 2 années à conduire la fusion à un rythme soutenu tout en assurant la continuité du service, les équipes régionales sont fières d'avoir relevé le défi, et qu'elles aspirent à retrouver un rythme de travail apaisé et une qualité de vie au travail.

Pour les années à venir, il convient de consolider les réussites de 2016. Des propositions ont été formulées pour améliorer le fonctionnement des services ; d'autres sont à déployer en interministériel.

Concernant les services, les propositions portent, par exemple, sur la clarification des circuits de décision, le rôle des encadrants, les règles d'usages collaboratifs de communication (ex : charte de messagerie...), l'animation DR/DD (dialogue de gestion, déploiement des politiques publiques...), la communication avec les partenaires et les usagers...

Concernant les actions interministérielles régionales, le préfet de région a fixé 5 objectifs :

- 1- développer la « communauté de travail Auvergne-Rhône-Alpes des services de l'État », et professionnaliser la co-production en interne et avec des partenaires,
- 2- poursuivre la professionnalisation du management et développer une culture managériale commune,
- 3- poursuivre et développer l'animation interministérielle régionale instaurée pour la fusion,
- 4- soutenir le droit à l'expérimentation et à l'innovation,
- 5- accentuer la communication vis-à-vis de l'externe en organisant la cohérence entre les services de l'Etat.